Infos sur les MasterZ : DROIT PUBLIC et DROIT DES AFFAIRES

Par **legione**, le **03/08/2005** à **22:09**

Salut à tous !!!

Je me pose pas mal de question sur mon avenir et surtout sur les 2 formations qui me tentent le plus = DROIT PUBLIC et DROIT DES AFFAIRES

[u:14jvhxv7]Voilà mes problèmes : [/u:14jvhxv7]
1 A quoi mène vraiment un master en DROIT PUBLIC ! je me pose cette question car tous les concours sont ouverts dès la licence ! En fait, ne faudrait-il pas mieux tenter Science po ou le concours des IRA pour devenir fonctionnaire???
2 A quoi mène le master de droit public si on rate tous les concours administratifs par la suite !
3 Le master de droit des affaires amène à quels jobs? (tout ce que je sais c'est que l'on peut par la suite bosser dans les banques... mais ce que je veux vraiment savoir c'est à quels postes (SURTOUT POUR la BANQUE ET la FINANCE) ex: peut-on bosser ds la bourse aussi en passant !) ??)

Merci à tous ::: roll:
[/b]

Par **Largo**, le **04/08/2005** à **01:14**

[quote="legione":24h2fjzc](SURTOUT POUR la BANQUE ET la FINANCE) ex: peut-on bosser ds la bourse aussi en passant !) ??)[/quote:24h2fjzc]

Salut !

Oui alors attention, le profil juridique fait que tu pourras bien sur travailler dans toute institution financière, mais pas au même poste qu'un autre profil issu d'une autre formation.
Alors bien sur, tout n'est pas aussi rigide, surtout l'expérience aidant, mais il faut partir sur cette base.

un exemple qui me vient : la gestion de patrimoine.
Cursus droit : conseil au client, fiscalité, stratégie, optimisation, transmission du patrimoine, etc...
Cursus HEC-finance : ingénierie financière, avec par exemple analyse financière et

constitution des fonds de placement.
Les 2 travaillent en gestion privée, voire en Banque, mais pas dans le même département.
Disons que le premier pourrait avoir un Master2 gestion de patrimoine et fiscalité, et le second plutôt un Master2 marchés financiers (ce dernier n'étant pas franchement ouvert aux étudiants juristes, alors que le premier oui).

Même schéma pour l'avocat d'affaire : veille juridique et conseil aux sociétés, sans être un cadre de la dite société. Mais tout comme un cadre il interviendra sur l'orientation stratégique de la société.

C'est ce que j'aime dans le droit : cette possibilité de travailler en cabinet indépendant et de fournir un service à qui te financera pour.
J'étais tombé sur une citation qui définissait le droit des affaires comme "l'accompagnement juridique du processus décisionnel". :wink:

Tout est dit non ? Image not found or type unknown

Ta question est intéressante, car je pense qu'il est important de bien distinguer ces 2 corpus : veille juridique / action décisionnelle.

Tout commentaire autour de cette réflexion est bienvenu ! :lol: ;) :arrow:

(surtout de la part de ceux qui ont une xp en private banking Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown)

@+

Par **Laurent**, le **04/08/2005** à **10:54**

[quote="legione":1aiw2yze]
1 A quoi mène vraiment un master en DROIT PUBLIC ! je me pose cette question car tous les concours sont ouverts dès la licence ! En fait, ne faudrait-il pas mieux tenter Science po ou le concours des IRA pour devenir fonctionnaire???
2 A quoi mène le master de droit public si on rate tous les concours administratifs par la suite !
[/quote:1aiw2yze]

Le master en Droit Public te donne la possibilité de faire le concours d'avocat par exemple, de plus les voies ouvertes par les masters civils ne te seront pas forcémment fermées, il est toujours possible de passer de l'un à l'autre. Par exemple notre prof de strat en deuxième année avait suivi un cursus civiliste...

De plus si tu as l'intention de faire le concours de l'IRA j'aurai tendance à dire que ça fait une ;)

bonne prépa Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pour science po par contre c'est peut-être pas une très bonne idée de le passer après la licence tu te retrouve quand même en première année non?

Par **legione**, le **04/08/2005** à **18:16**

:)

Tout d'abord, merci pour ces réponses Image not found or type unknown

Ensuite, comme je suis un peu chiant, je vais vous demander quelques précisions ahah !!!
Bon, en ce qui concerne les propos de M. Win$h LARGO : je veux bien comprendre que l'on arrive à des postes différents suivant son cursus (tout en travaillant dans le même domaine).
Par contre, ce qui me gène plus, c'est toujours la multitude de possibilité tout de même ! En effet, comment savoir si on réussira à pecer dans ces domaines????
Et concernant l'avis de laurent : j'imagine bien qu'avocat est une autre ^passerellll mais fo dire que c'est spécial kom job, faut en vouloir ! moi je me VOI plus ds un burO trankil....

Bon, je vous laisse ! j'ai une partie de poker à faire !
:)

@ plus Image not found or type unknown

Par **legione**, le **04/08/2005** à **18:18**

A oui ! j'ai oublié !!!!! : qui a un site qui explique justement les différentes possiblilités des :)

études de droit d'une façon correcte Image not found or type unknown :)

MERCI

Par **Largo**, le **04/08/2005** à **19:00**

[quote="legione":34903xh8]
Ensuite, comme je suis un peu chiant, je vais vous demander quelques précisions ahah !!!
[/quote:34903xh8]

:twisted:

mais non pas du tout voyons... qui a dit que legione était chiant ici ? Image not found or type unknown

[quote="legione":34903xh8]Par contre, ce qui me gène plus, c'est toujours la multitude de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

possibilité tout de même ! En effet, comment savoir si on réussira à pecer dans ces domaines???? [/quote:34903xh8]
Moi je trouve ça bien que nous soyons confrontés à une multitude de choix.
Heureusement que tout nous est ouvert et qu'on ne nous impose rien !
Oriente-toi vers ce qui te séduit le plus. Cela peut être ce que tu aimes le plus, ce qui t'offre le plus de débouchés, ce qui pourra te conduire dans la branche au sein de laquelle tu tiens à exercer...etc.
De toute façon, entre un M1 dt des affaires, et un M1 dt public, il y a comme une sacrée :o

différence ! Image not found or type unknown Ce sont quand-même 2 profils qui n'ont pas du tout les mêmes objectifs.

Et puis au fur et à mesure, toujours l'expérience aidant, les choix s'affinent... il vaut mieux ne pas arriver dans un cursus par résignation ou défaut, mais réellement être motivé pour ce cursus particulier.
Voir aussi ce que proposent les facs autres que celle où tu as étudié jusqu'à maintenant.
Certains Master2 ne sont pas forcément très répandus.

:lol:

Le poker s'est bien passé ou tu y as laissé ta montre ? Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés